Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212202790-20260226-2026_24-DE

Séance du 26 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février à seize heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué *(convocations expédiées le 16/02/2026)* s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 16/02/2026

Présents : MM. GUILLAUME Alain – VIDCOQ Marc - LE VERGE Stéphane - THOME Valérie - NOGUES Loïc - OLLITRAULT Michelle - NEVO Laurent - COJEAN François - LE MAINTEC Gwenaëlle

Absentes excusées : LE POTIER Marie-Laure donne pouvoir à NEVO Laurent
LIZIARD- FLOC'H Marion donne pouvoir à LE MAINTEC Gwenaelle
LE MARCHAND Fabienne

Secrétaire de séance : Marc VIDCOQ

2026-24

Objet

Participation complémentaire ASCRL

L'achat d'équipement informatique relatif au poste d'animatrice culturelle nécessite le versement d'un complément de participation reparti proportionnellement selon le temps passé dans chaque commune, ainsi la participation sollicitée pour ST CARADEC s'élève à 311.94 €

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante pour le versement de ce complément financier.

FAIT ET DELIBERE A ST CARADEC, LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Alain GUILLAUME